

L'UE persiste et signe : les sanctions pleuvent sur la Russie

écrit par Monique B | 1 février 2025



La haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Kaja Kallas (ici le 27 janvier 2025), a annoncé que l'UE ne cessera de "priver Moscou des revenus nécessaires pour financer sa guerre" -
Crédits : Conseil de l'Union européenne



La haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Kaja Kallas (ici le 27 janvier 2025), a annoncé que l'UE ne cessera de "priver Moscou des revenus nécessaires pour financer sa guerre" -
Crédits : Conseil de l'Union européenne

"L'Europe tient ses promesses". C'est par ces quelques mots que la haute représentante de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Kaja Kallas, a [annoncé](#) la prolongation des sanctions contre la Russie pour une nouvelle période de six mois (jusqu'au 31 juillet 2025), ce lundi 27 janvier.

Réunis en Conseil à Bruxelles, les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne ont unanimement validé cette décision, en dépit des menaces répétées de veto du Premier ministre hongrois Viktor Orbán, exigeant que Bruxelles fasse pression sur l'Ukraine pour qu'elle rouvre un gazoduc vers l'Europe centrale. Budapest a finalement levé son opposition après avoir, selon des diplomates, obtenu des garanties sur son approvisionnement énergétique en échange de son soutien aux mesures coercitives.

“La Russie doit payer pour les dégâts qu’elle cause”

La prolongation de ces sanctions vise à maintenir la pression sur Moscou en limitant ses ressources financières nécessaires pour poursuivre ses actions militaires en Ukraine. Cette décision *“privera Moscou des revenus nécessaires pour financer la guerre”*, a indiqué Kaja Kallas, précisant que *“la Russie doit payer pour les dégâts qu’elle cause”*.

Les sanctions en vigueur, initialement instaurées en 2014 et intensifiées depuis février 2022 en réponse à l’invasion de l’Ukraine par la Russie, couvrent un large éventail de mesures sectorielles. Elles incluent des restrictions sur le commerce, la finance, les technologies, l’industrie, les transports et les produits de luxe. De plus, elles prévoient une interdiction de l’importation ou du transfert de pétrole brut transporté par voie maritime et de certains produits de la Russie vers l’UE, ainsi que l’exclusion de plusieurs banques russes du système SWIFT.

Déjà quinze trains de sanctions

Le 16 décembre 2024, l’UE a adopté le quinzième train de sanctions depuis le début du conflit. Ce dernier a pour objectif de renforcer la lutte contre la **“flotte fantôme”** russe. Il s’agit de navires battant pavillon étranger mais qui transportent du pétrole pour le compte de la Russie, lui permettant de contourner les sanctions occidentales. En outre, ces navires se soumettraient à des livraisons d’armes, des vols de céréales ou participeraient au soutien du secteur énergétique russe, selon le Conseil de l’Union européenne.

Dans ses conclusions du 19 décembre 2024, le Conseil européen a *“réaffirmé sa condamnation ferme de l’agression russe contre l’Ukraine, une violation*

flagrante de la Charte des Nations unies”, est-il [indiqué](#) dans le communiqué de presse du Conseil de l’UE publié ce lundi. “Il a renouvelé son engagement à soutenir sans faille l’indépendance, la souveraineté et l’intégrité territoriale de l’Ukraine, dans le respect de ses frontières internationalement reconnues”.

Selon certains médias, les Vingt-Sept ont commencé à discuter d’un seizième paquet de sanctions contre la Russie, qu’ils espèrent adopter pour le troisième anniversaire de l’invasion, le 24 février 2025.

<https://www.toutteleurope.eu/l-ue-dans-le-monde/guerre-en-ukraine-l-ue-renouvelle-les-sanctions-contre-la-russie/>